

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00973 Numéro SIREN : 835 269 820 Nom ou dénomination : 42 MERCIERE

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/007630

BILAN ACTIF

certifié conforme

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 200	3 200				
	Fonds commercial (1)	1 060 605		1 060 605	1 060 605		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	153 141	84 789	68 352	67 865	487	0.72
	Autres immobilisations corporelles	465 063	202 764	262 299	290 773	28 474	9.79
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 669		9 669	9 307	363	3.90
	Total II	1 691 678	290 753	1 400 925	1 428 550	27 624	1.93
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	17 130		17 130	14 874	2 256	15.17
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	14 256		14 256	38 989	24 732	63.43
	Autres créances	29 616		29 616	63 591	33 975	53.43
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	101 218		101 218	16 056	85 163	530.42
	Charges constatées d'avance (3)	11 335		11 335	1 999	9 336	467.09
	Total III	173 556		173 556	135 509	38 048	28.08
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à égalité (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 865 235	290 753	1 574 482	1 564 058	10 423	0.67

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 500	7 500		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	142 699	105 559	37 140	35.18
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	61 734	37 140	98 874	266.22
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	73 465	135 199	61 734	45.66
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		39 167	39 167	100.00
	Total III		39 167	39 167	100.00
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 099 927	840 524	259 403	30.86
	Concours bancaires courants	930	15 887	14 956	94.15
	Emprunts et dettes financières diverses	200 291	568 625	368 334	64.78
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	228 314	138 157	90 158	65.26
	Dettes fiscales et sociales	89 430	85 674	3 757	4.38
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 224	11 224	100.00
	Autres dettes	29 054		29 054	
	Produits constatés d'avance (1)				
Comptes de Régularisation	Total	1 647 946	1 660 090	12 144	0.73
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 574 482	1 564 058	10 423	0.67

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

612 981 1 011 270

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 041 335		1 041 335	606 721		434 614	71.63
Chiffre d'affaires NET	1 041 335		1 041 335	606 721		434 614	71.63
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				71 160		71 160	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			85 516	19 088		66 428	348.01
Autres produits			33	63		30	47.34
Total des Produits d'exploitation (I)			1 126 884	697 032		429 852	61.67
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			282 349	140 681		141 669	100.70
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			2 256	2 460		204	8.30
Autres achats et charges externes *			314 994	243 214		71 780	29.51
Impôts, taxes et versements assimilés			9 557	5 508		4 049	73.50
Salaires et traitements			304 849	256 243		48 607	18.97
Charges sociales			69 313	35 270		104 583	296.52
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			69 517	66 489		3 028	4.55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			4 400	39 167		34 767	88.77
Autres charges			1 146	5 241		4 095	78.13
Total des Charges d'exploitation (II)			1 053 869	718 812		335 057	46.61
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			73 015	21 780		94 795	435.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
49. Cour Vitton							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	429		429	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		281	281	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	429	281	148	52.47
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	21 661	22 084	423	1.92
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	21 661	22 084	423	1.92
2. Résultat financier (V-VI)	21 232	21 803	571	2.62
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	51 783	43 583	95 366	218.81
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 610	11 006	604	5.49
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	11 610	11 006	604	5.49
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 236	4 814	2 578	53.55
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 236	4 814	2 578	53.55
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	9 374	6 191	3 182	51.40
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	578	252	326	129.37
Total des produits (I+III+V+VII)	1 138 923	708 319	430 603	60.79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 077 188	745 459	331 730	44.50
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	61 734	37 140	98 874	266.22

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

429

AURVALIA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 574 481.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 041 334.73 Euros et dégageant un bénéfice de 61 734.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis le début de l'année 2022, l'épidémie sanitaire de la Covid-19 se poursuit. Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2022, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives liées à la poursuite de la crise sanitaire qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Le 24 février 2022, la situation géopolitique européenne et mondiale s'est aggravée avec la guerre russo-ukrainienne. Cependant, à la date d'arrêté des comptes des états financiers 2022, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives liées à ce conflit qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En dépit d'une situation nette négative à hauteur de 74 k€ au 31 décembre 2022 en raison d'un climat économique post-Covid19 mais qui s'est amélioré postérieurement à la clôture, le principe de continuité de l'exploitation est maintenu au regard des plans d'actions engagés par le nouveau propriétaire et de son soutien financier.

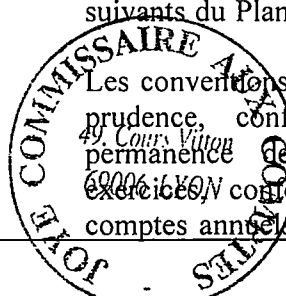
- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

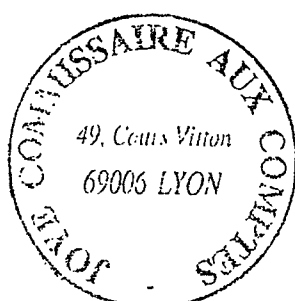
Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 063 805		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	132 125		21 016
Installations générales agencements aménagements divers	319 860		18 054
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	124 689		2 460
TOTAL	576 674		41 530
Prêts, autres immobilisations financières	9 307		363
TOTAL	9 307		363
TOTAL GENERAL	1 649 786		41 893



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 063 805	1 063 805
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			153 141	153 141
Installations générales agencements aménagements divers			337 914	337 914
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			127 149	127 149
TOTAL			618 204	618 204
Prêts, autres immobilisations financières			9 669	9 669
TOTAL			9 669	9 669
TOTAL GENERAL			1 691 678	1 691 678

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 200			3 200
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	64 260	20 529		84 789
Installations générales agencements aménagements divers	101 354	32 930		134 284
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 422	16 058		68 480
TOTAL	218 036	69 517		287 553
TOTAL GENERAL	221 236	69 517		290 753

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	20 529				
Instal. générales agenc. aménag. divers	32 930				
Matériel de bureau informatique mobilier	16 058				
TOTAL	69 517				
TOTAL GENERAL	69 517				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	39 167	4 400	43 567		
TOTAL	39 167	4 400	43 567		
TOTAL GENERAL	39 167	4 400	43 567		
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 400	43 567		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 669	0	9 669
Autres créances clients	14 256	14 256	
Impôts sur les bénéfices	830	830	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 085	17 085	
Débiteurs divers	11 701	11 701	
Charges constatées d'avance	11 335	11 335	
TOTAL	64 877	55 208	9 669

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 037	2 037		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 098 820	263 854	699 974	134 991
Fournisseurs et comptes rattachés	228 314	228 314		
Personnel et comptes rattachés	30 629	30 629		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 095	48 095		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 192	7 192		
Autres impôts taxes et assimilés	3 515	3 515		
Groupe et associés	200 291	291	200 000	
Autres dettes	29 054	29 054		
TOTAL	1 647 946	612 981	899 974	134 991
Emprunts souscrits en cours d'exercice	450 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	190 935			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	7 500			7 500

Fonds commercial

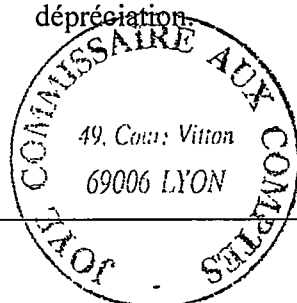
(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL	1 060 605			1 060 605	
Total	1 060 605			1 060 605	

Conformément au règlement ANC n°2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, il convient de s'assurer, au minimum une fois par an, que la valeur du fonds de commerce n'est pas à déprécier.

En application à ces dispositions, la société 42 MERCIERE a considéré que le fonds commercial a une durée illimitée et n'a donc pas lieu d'être amorti.

Au regard du contexte particulier lié à la crise sanitaire, la valorisation du fonds commercial a été appréciée par rapport aux comparables issus de l'exercice comptable de 2019, permettant de maintenir la valeur nette comptable du fonds commercial sans dépréciation.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel industriels	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Licence et logiciels	Linéaire	3 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition et valorisées au dernier prix d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

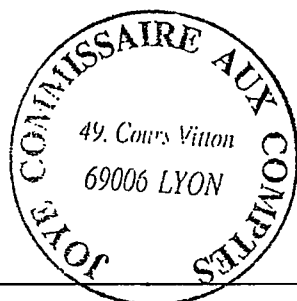
Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 021
Total	4 021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 037
Emprunts et dettes financières diverses	291
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 066
Dettes fiscales et sociales	9 881
Total	29 274

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 335
Total	11 335



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art R.123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Emprunts et dettes financières diverses	200 000		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

	Personnel salarié
Employés	10
Total	10

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 098 820
Total	1 098 820

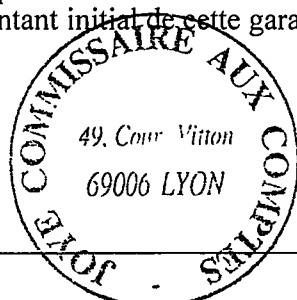
Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : PRET CAISSE EPARGNE
 Montant initial de cette garantie : 1 150 000
 Montant restant dû en capital : 548 605
 Nature de la sûreté réelle : NATISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE

Emprunt du : PRET CIC
 Montant initial de cette garantie : 50 000
 Montant restant dû en capital : 14 653

Emprunt du : PRET C.E. PGE
 Montant initial de cette garantie : 100 000
 Montant restant dû en capital : 85 562
 Nature de la sûreté réelle : PRET GARANTI PAR L ETAT DE 90% via la BPI

Emprunt du : PRET BP 450 000 € ACQUISITION PARTS
 Montant initial de cette garantie : 450 000



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



42 MERCIERE

Société par Actions Simplifiée au capital de 7.500 Euros
Siège Social : 40-42, rue Mercière – 69002 LYON

RCS LYON 835 269 820

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 10 OCTOBRE 2023**

DECISIONS D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'associée unique décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos s'élevant à la somme de 61.734 Euros de la manière suivante :

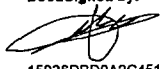
Résultat de l'exercice 61.734 Euros

Au poste « Report à nouveau », soit 61.734 Euros
Qui s'élève ainsi à la somme de -80.965 Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de -73.465 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

Certifié conforme
Pour la société FISTON
Jérôme DARGAUD
Président

DocuSigned by:

15036DBD0A2C451...

SELARL SAINT-EXUPERY AVOCATS
24 Avenue René Cassin
69002 LYON

forme Anonyme
forme Comptable et
visant aux comptes
de 150 000 euros
380 766 105 00023
APE 6920 Z
comm. R 40 880 766 105

Joye

Expertise comptable

42 MERCIERE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 7 500 euros

Siège social : 40 et 42 rue Mercière
69002 LYON

RCS LYON : 835 269 820

Rivoli Vitton
ours Vitton
2006 Lyon
www.joye.fr

ège social :
3 4 72 69 82 69
3 4 78 94 02 35
accueil@joye.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Audir :
72 69 82 64

Social :
4 72 69 82 56

udique :
72 69 82 57

res et sociétés :
4 72 69 82 59

ffices :
72 69 82 54

ions Libérales :
4 72 69 82 52

ntreprises :
72 69 82 50

Exercice clos le 31 décembre 2022



Commissaire aux Comptes des Experts
Rivoli Vitton
ours Vitton
2006 Lyon
www.joye.fr

Groupe Joye

Grenoble • Lyon • Mornant • Panissières • Saint-Jean de Bournay • Saint-Martin en Haut
Saint-Symphorien/Coise • Saint-Tropez • Sainte-Foy l'Argentière • Tassin la Demi-Lune • Toulon

Souscripteur d'un contrat d'assurance répondant aux exigences du 1^{er} alinéa de l'article 17
de l'ordonnance modifiée du 19 Septembre 1945 et du décret du 22 janvier 1996.

Création Anonyme
Mission Comptable et
Mission aux comptes
au de 150 000 euros
380 766 105 000 23
APE 6920 Z
R 40 380 766 105

Joye

Expertise comptable

SAS 42 MERCIERE
40 et 42 rue Mercière
69002 Lyon

Rivoli Vitton
Cours Vitton
9006 Lyon
www.joye.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Associée unique de la société SAS 42 MERCIERE,

ège social :
3 4 72 69 82 69
3 4 78 94 02 35
accueil@joye.com

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 42 MERCIERE relatifs à l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Audit :
72 69 82 64

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Social :
72 69 82 56

matique :
72 69 82 57

res et sociétés :
72 69 82 59

Bâti :
72 69 82 54

ons libérales :
72 69 82 52

reprises :
72 69 82 50

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



www.joye.fr
Mission aux comptes
Mission aux comptes
Mission aux comptes

Groupe Joye

Grenoble • Lyon • Mornant • Panissières • Saint-Jean de Bournay • Saint-Martin en Haut
Saint-Symphorien/Coise • Saint-Tropez • Sainte-Foy l'Argentière • Tassin la Demi-Lune • Toulon

Soucripteur d'un contrat d'assurance répondant aux exigences du 1^{er} alinéa de l'article 17
de l'ordonnance modifiée du 19 Septembre 1945 et du décret du 22 janvier 1996.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention du lecteur sur le paragraphe suivant de l'annexe aux comptes annuels « *Evènements significatifs postérieurs à la clôture* », qui précise les conditions de la poursuite de l'activité post-Covid 19.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion du Président et des autres documents adressés à l'Associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce, ne sont pas mentionnées au rapport de gestion. En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'attester de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article à cet article.

V. Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

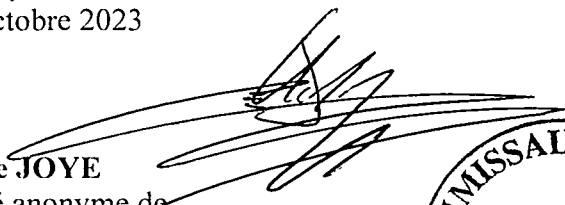
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas

pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon,
Le 2 octobre 2023


Claude JOYE
Société anonyme de
Commissariat aux comptes JOYE
Le Rivoli-Vitton - 49 Cours Vitton
69006 LYON



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 200	3 200				
	Fonds commercial (1)	1 060 605		1 060 605	1 060 605		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	153 141	84 789	68 352	67 865	487	0.72
	Autres immobilisations corporelles	465 063	202 764	262 299	290 773	28 474	9.79
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 669		9 669	9 307	363	3.90
	Total II	1 691 678	290 753	1 400 925	1 428 550	27 624	1.93
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	17 130		17 130	14 874	2 256	15.17
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	14 256		14 256	38 989	24 732	63.43
	Autres créances	29 616		29 616	63 591	33 975	53.43
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	101 218		101 218	16 056	85 163	530.42
	Charges constatées d'avance (3)	11 335		11 335	1 999	9 336	467.09
	Total III	173 556		173 556	135 509	38 048	28.08
	Frais d'émission de titres à évaluer (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 865 235	290 753	1 574 482	1 564 058	10 423	0.67

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 500	7 500		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	142 699	105 559	37 140	35.18
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	61 734	37 140	98 874	266.22
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	73 465	135 199	61 734	45.66
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		39 167	39 167	100.00
	Total III		39 167	39 167	100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 099 927	840 524	259 403	30.86
	Concours bancaires courants	930	15 887	14 956	94.15
	Emprunts et dettes financières diverses	200 291	568 625	368 334	64.78
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	228 314	138 157	90 158	65.26
	Dettes fiscales et sociales	89 430	85 674	3 757	4.38
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 224	11 224	100.00
	Autres dettes	29 054		29 054	
	Total IV	1 647 946	1 660 090	12 144	0.73
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total V				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 574 482	1 564 058	10 423	0.67

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

612 981 1 011 270

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 041 335		1 041 335	606 721		434 614	71.63
Chiffre d'affaires NET	1 041 335		1 041 335	606 721		434 614	71.63
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				71 160		71 160	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			85 516	19 088		66 428	348.01
Autres produits			33	63		30	47.34
Total des Produits d'exploitation (I)			1 126 884	697 032		429 852	61.67
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			282 349	140 681		141 669	100.70
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			2 256	2 460		204	8.30
Autres achats et charges externes *			314 994	243 214		71 780	29.51
Impôts, taxes et versements assimilés			9 557	5 508		4 049	73.50
Salaires et traitements			304 849	256 243		48 607	18.97
Charges sociales			69 313	35 270		104 583	296.52
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			69 517	66 489		3 028	4.55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			4 400	39 167		34 767	88.77
Autres charges			1 146	5 241		4 095	78.13
Total des Charges d'exploitation (II)			1 053 869	718 812		335 057	46.61
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			73 015	21 780		94 795	435.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		429			429	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			281		281	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		429	281		148	52.47
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		21 661	22 084		423	1.92
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		21 661	22 084		423	1.92
2. Résultat financier (V-VI)		21 232	21 803		571	2.62
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		51 783	43 583		95 366	218.81
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		11 610	11 006		604	5.49
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		11 610	11 006		604	5.49
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 236	4 814		2 578	53.55
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		2 236	4 814		2 578	53.55
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		9 374	6 191		3 182	51.40
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		578	252		326	129.37
Total des produits (I+III+V+VII)		1 138 923	708 319		430 603	60.79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 077 188	745 459		331 730	44.50
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		61 734	37 140		98 874	266.22

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

429

AURVALIA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 574 481.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 041 334.73 Euros et dégageant un bénéfice de 61 734.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis le début de l'année 2022, l'épidémie sanitaire de la Covid-19 se poursuit. Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2022, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives liées à la poursuite de la crise sanitaire qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Le 24 février 2022, la situation géopolitique européenne et mondiale s'est aggravée avec la guerre russo-ukrainienne. Cependant, à la date d'arrêté des comptes des états financiers 2022, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives liées à ce conflit qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En dépit d'une situation nette négative à hauteur de 74 k€ au 31 décembre 2022 en raison d'un climat économique post-Covid19 mais qui s'est amélioré postérieurement à la clôture, le principe de continuité de l'exploitation est maintenu au regard des plans d'actions engagés par le nouveau propriétaire et de son soutien financier.

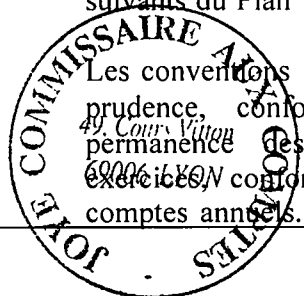
- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 063 805		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	132 125		21 016
Installations générales agencements aménagements divers	319 860		18 054
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	124 689		2 460
TOTAL	576 674		41 530
Prêts, autres immobilisations financières	9 307		363
TOTAL	9 307		363
TOTAL GENERAL	1 649 786		41 893



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 063 805	1 063 805
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			153 141	153 141
Installations générales agencements aménagements divers			337 914	337 914
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			127 149	127 149
TOTAL			618 204	618 204
Prêts, autres immobilisations financières			9 669	9 669
TOTAL			9 669	9 669
TOTAL GENERAL			1 691 678	1 691 678

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 200			3 200
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	64 260	20 529		84 789
Installations générales agencements aménagements divers	101 354	32 930		134 284
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 422	16 058		68 480
TOTAL	218 036	69 517		287 553
TOTAL GENERAL	221 236	69 517		290 753

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	20 529				
Instal. générales agenc. aménag. divers	32 930				
Matériel de bureau informatique mobilier	16 058				
TOTAL	69 517				
TOTAL GENERAL	69 517				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	39 167	4 400	43 567		
TOTAL	39 167	4 400	43 567		
TOTAL GENERAL	39 167	4 400	43 567		
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 400	43 567		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 669	0	9 669
Autres créances clients	14 256	14 256	
Impôts sur les bénéfices	830	830	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 085	17 085	
Débiteurs divers	11 701	11 701	
Charges constatées d'avance	11 335	11 335	
TOTAL	64 877	55 208	9 669

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 037	2 037		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 098 820	263 854	699 974	134 991
Fournisseurs et comptes rattachés	228 314	228 314		
Personnel et comptes rattachés	30 629	30 629		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 095	48 095		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 192	7 192		
Autres impôts taxes et assimilés	3 515	3 515		
Groupe et associés	200 291	291	200 000	
Autres dettes	29 054	29 054		
TOTAL	1 647 946	612 981	899 974	134 991
Emprunts souscrits en cours d'exercice	450 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	190 935			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	7 500			7 500

Fonds commercial

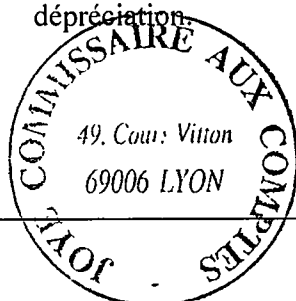
(Code du Commerce Art R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL	1 060 605			1 060 605	
Total	1 060 605			1 060 605	

Conformément au règlement ANC n°2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, il convient de s'assurer, au minimum une fois par an, que la valeur du fonds de commerce n'est pas à déprécier.

En application à ces dispositions, la société 42 MERCIERE a considéré que le fonds commercial a une durée illimitée et n'a donc pas lieu d'être amorti.

Au regard du contexte particulier lié à la crise sanitaire, la valorisation du fonds commercial a été appréciée par rapport aux comparables issus de l'exercice comptable de 2019, permettant de maintenir la valeur nette comptable du fonds commercial sans dépréciation.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel industriels	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Licence et logiciels	Linéaire	3 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art 831-2)

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition et valorisées au dernier prix d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 021
Total	4 021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 037
Emprunts et dettes financières diverses	291
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 066
Dettes fiscales et sociales	9 881
Total	29 274

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 335
Total	11 335



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Emprunts et dettes financières diverses	200 000		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

	Personnel salarié
Employés	10
Total	10

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 098 820
Total	1 098 820

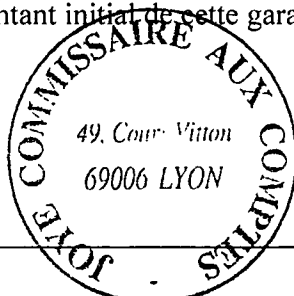
Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : PRET CAISSE EPARGNE
 Montant initial de cette garantie : 1 150 000
 Montant restant dû en capital : 548 605
 Nature de la sûreté réelle : NATISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE

Emprunt du : PRET CIC
 Montant initial de cette garantie : 50 000
 Montant restant dû en capital : 14 653

Emprunt du : PRET C.E. PGE
 Montant initial de cette garantie : 100 000
 Montant restant dû en capital : 85 562
 Nature de la sûreté réelle : PRET GARANTI PAR L ETAT DE 90% via la BPI

Emprunt du : PRET BP 450 000 € ACQUISITION PARTS
 Montant initial de cette garantie : 450 000



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

